



BULLETIN DEPARTEMENTAL DU SNUipp VAR

Fédération Syndicale Unitaire

JUIN 2009

ISSN 1245-1568

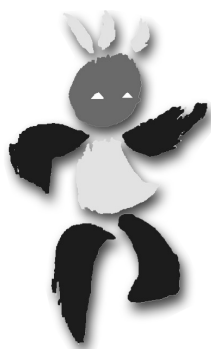
SAMEDI 13 JUIN 2009

MANIFESTATIONS UNITAIRES

TOULON - 10 H 00 (PLACE DE LA LIBERTÉ)

DRAGUIGNAN - 10 H 30 (SOUS-PRÉFECTURE)

A l'appel de : CGT, FSU, Solidaires, CFDT, CFTC, UNSA, CGC



Sommaire.....

Page 1 Édito

Page 2 1er mai, NBI CLIS, GT Priorités.

Page 3 60 heures.

Page 4 Enquête SNUipp 60 heures.

Directeur de la publication

André TOUVIER

Mensuel : n° 202

Prix au numéro : 0,76 E

N° de commission paritaire :

0 510 S 07337

Imprimé par Manugraph La Seyne

Section départementale du SNUipp

Immeuble Le Rond Point

Av. Pierre et Marie Curie

83160 LA VALETTE

Tél: 04.94.20.87.33 Fax: 04.94.20.87.34

E-mail : snu83@snuipp.fr

Site : <http://83.snuipp.fr>

Poursuivre l'action et préparer la rentrée

Si le ministre a changé de ton sur la maternelle et les RASED, la rentrée de septembre 2009 sera marquée par une régression budgétaire sans précédent 14000 élèves supplémentaires sont attendus alors que 6000 postes sont supprimés, marquant un appauvrissement de l'offre éducative.

Le gouvernement persiste dans sa volonté de ne pas remplacer un départ en retraite sur deux et annonce au budget 2010, 34000 suppressions de postes dans la FP.

Face à la poursuite de ces réformes qui visent à déstructurer l'école publique, face à la remise en cause des droits des personnels et à la dégradation des conditions de travail, le SNUipp considère indispensable de développer un plan d'actions ambitieux associant personnels, parents d'élèves, élus. Il appelle dès maintenant à poursuivre et amplifier la campagne d'opinion et les réunions avec les parents d'élèves, pour dénoncer les mesures Darcos, et débattre de ses propositions pour la réussite de tous les élèves : temps de concertation, plus de maîtres que de classes, RASED, maternelle, formation, transformation des emplois précaires en emplois statutaires...

Il appelle les enseignants des écoles à s'adresser massivement dès les mois de

juin aux parents et à les réunir dès les premiers jours (action type Nuit des Écoles...). Il décide d'organiser partout des AG, des réunions d'information syndicale : rassemblements départementaux, interpellation des élus, des CDEN, pétition, ... et à tenir des conférences de presse.

Le SNUipp a la volonté de faire de cette rentrée une rentrée exceptionnelle sur le plan de l'action.

Il portera ce mandat, avec détermination, dès le mois de juin, au sein de la FSU et auprès des autres organisations syndicales pour construire un plan d'actions incluant notamment la grève nationale unitaire en septembre dont les suites seront discutées en AG (grève, manifestation,...). Il informera la profession des décisions avant les congés et médiatisera le plan d'action décidé. Le SNUipp propose que la FSU soit porteuse d'une poursuite de l'action nationale unitaire sur la base de la plate-forme commune concernant les points suivants : salaires/pouvoir d'achat, emploi, retraites, services publics, protection sociale, lutte contre la précarité.

*Le Bureau départemental
du SNUipp-FSU du Var*

Samedi 13 juin, l'action unitaire continue

Après les initiatives du 26 avril, l'action se poursuit avec deux rendez-vous unitaires dans le Var.

A la suite de la grève du 19 mars, des manifestations unitaires du 1^{er} mai et de la journée d'action du 26 mai, les huit organisations syndicales qui sont unies dans l'action depuis janvier (dans le Var, FO ne souhaite pas se joindre à l'intersyndicale) ont réaffirmé leur volonté d'obtenir d'autres réponses à la crise en actualisant et précisant leur plate forme commune : il s'agit de mettre patronat et gouvernement devant leurs responsabilités en exigeant des réponses urgentes sur un certain nombre de points prioritaires, depuis l'augmentation du SMIC et des minima sociaux à un plan pour l'emploi des jeunes en passant par la suppression de la défiscalisation des HS et du bouclier fiscal.

Il s'agit aussi d'exiger l'abandon des suppressions d'emplois prévues pour 2009 et 2010 dans les fonctions publiques, de résorber la précarité et de tenir les engagements en matière de négociations salariales. Ce qu'il faut, ce sont des conditions pour des services publics de qualité qui répondent aux besoins de la population.

Le gouvernement doit mettre le « social » au centre de sa politique économique :

- Revaloriser le SMIC, les minima sociaux, les pensions et les retraites, conditionner toute aide publique, tout allègement de cotisations sociales à des contreparties mesurables en matière d'emploi, de qualification et de rémunération.
- Mettre en oeuvre un plan ambitieux en faveur de l'emploi et de la qualification des jeunes.
- Prolonger l'indemnisation des demandeurs d'emploi en fin de droit. Donner à Pôle-Emploi les moyens nécessaires à l'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emplois.
- Supprimer la défiscalisation des heures supplémentaires et le bouclier fiscal, mettre à contribution les stock-options au titre de la solidarité, consacrer ces ressources nouvelles au financement des mesures sociales.
- Renoncer dans les fonctions publiques aux suppressions d'emplois prévues pour 2009 et 2010, s'engager à résorber la précarité et tenir ses engagements en matière

de négociations salariales. Ce sont des conditions pour des services de qualité qui répondent aux besoins de la population.



Le patronat doit, enfin, assumer

ses responsabilités et engager des négociations sur :

- Les politiques de salaires, les politiques industrielles, l'évolution de l'emploi au niveau des branches professionnelles, les rapports donneurs d'ordre - sous-traitants, pour maintenir et développer l'emploi et résorber la précarité.
- Un accès facilité pour tous au chômage partiel, l'amélioration de la durée et du niveau de son indemnisation, associés à des formations qualifiantes.
- La répartition et la redistribution des richesses produites dans les entreprises, l'amélioration des salaires et la réduction des inégalités, notamment entre les femmes et les hommes, la reconnaissance des qualifications, l'utilisation des aides publiques au bénéfice de l'emploi.
- Les mesures favorables à l'emploi des jeunes permettant leur insertion sociale et professionnelle durable.
- Le respect et l'amélioration des droits syndicaux et des institutions représentatives du personnel.

Le gouvernement doit renoncer à l'extension du travail du dimanche, garantir à l'hôpital public les moyens de ses missions, développer le logement social, encadrer le prix des loyers.

Le SNUipp appelle les personnels à s'engager dans la journée d'action du 13 juin qui sera marquée par des manifestations unitaires dans le Var et le reste de la France.

SAMEDI 13 JUIN 2009

MANIFESTATIONS UNITAIRES

TOULON - 10 H 00 (PLACE DE LA LIBERTÉ)

DRAGUIGNAN - 10 H 30 (SOUS-PRÉFECTURE)

A l'appel de : CGT, FSU, Solidaires, CFDT, CFTC, UNSA, CGC

Évaluations

La mobilisation a permis que le ministère renonce à publier les résultats école par école.

Pour les évaluations CE1, il n'a pas été possible, malgré notre proposition, de maintenir l'idée d'une action unitaire, alors que pour les évaluations CM2 la consigne syndicale unitaire, qui portait sur la non passation des items correspondant à des notions non étudiées en classe ainsi que sur la transmission anonymée et sur format papier des résultats, a payé. La presse s'est fait l'écho des critiques que nous portons à ces évaluations et à la fiabilité des remontées avancées par le ministère. Le SNUipp souhaite un retour à un dispositif d'évaluations utile aux collègues, aux élèves et aux familles, qui permet véritablement de repérer les difficultés des élèves et de leur proposer les remédiations nécessaires pour les faire réussir. La mobilisation des enseignants a permis que le ministère renonce à son projet de publier les résultats école par école. Le SNUipp réaffirme qu'il n'est pas hostile par principe aux évaluations mais que ces dernières ne sauraient devenir le principal dispositif de pilotage du système éducatif, pas plus que les seuls outils et finalités du travail d'enseignement dans les classes. Les élèves de CE1 ont été évalués sur une centaine d'exercices (60 en français, 40 en mathématiques) du 25 au 30 mai 2009. Les évaluations portent sur les programmes 2008. Comment les réponses seront-elles traitées ? Sur l'ordinateur de l'école, les enseignants sont



Le SNUipp diffuse à destination des parents une publication consacrée aux évaluations

appelés à saisir trois codes possibles, selon que l'élève a réussi (1), échoué (0) ou n'a pas répondu (A, pour absent). Des fiches individualisées révéleront les taux de réussite par catégorie d'objectifs (« x » items réussis, rapportés à « y » items réellement passés). Les réussites partielles des élèves ne comptent donc pas. **Comme pour les évaluations CM2 en janvier, pour parer à toute possibilité de "palmarès" des écoles, SNUipp appelle les enseignants à ne transmettre à l'administration que les résultats sans faire apparaître le nom des élèves et de l'école et de rendre compte aux parents des résultats de leur enfant.**

EPEP

Retrait de l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale de la proposition de loi.

Les mobilisations ont abouti au retrait de l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale de la proposition de loi déposé par 3 députés. Le SNUipp note l'absence de ventilation des 500 postes prévus à cet effet par le Ministre. Il renouvelle son opposition à ce projet de loi et appelle à faire preuve de la plus grande vigilance en l'absence de tout texte, à des tentatives de préparation d'une mise en place des EPEP. Il intégrera cette question dans les mobilisations de rentrée en lien avec l'ensemble des réformes en cours.



Cercle de silence

Prochains rendez-vous les 30 juin, juillet et août à 18h.

Depuis octobre 2008, un Cercle de silence se reforme à Toulon le 30 de chaque mois sur la place de la Liberté, de midi à 13 heures, pour défendre et soutenir les personnes « sans papiers ». Compte tenu de la chaleur estivale, les trois cercles à venir – juin, juillet et août – se tiendront au même endroit mais de 18h à 19h. Le SNUipp appelle à y participer.



**Fédération
Syndicale
Unitaire**

Compte rendu de la CAPD du 28 mai

Mouvement, liste d'aptitude PE, hors classe, congés formation, questions diverses. Le SNUipp a menacé de ne plus siéger si l'IA ne participait pas aux travaux ou ne permettait pas à ses représentants de prendre des décisions.

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU

Nous sommes en désaccord avec vous sur bon nombre de sujets mais cela ne vous exonère pas de respecter les textes, le paritarisme et les personnels.

Si le gouvernement et le patronat continuent de faire la sourde oreille face aux mobilisations, l'opinion publique ne s'y trompe pas, puisque 80% des français soutiennent les mobilisations en cours. Une meilleure répartition des richesses est indispensable, nous le clamons haut et fort au SNUipp, et il est nécessaire de renforcer et développer les services publics. Car soyons clairs : le non remplacement de tous les départs à la retraite dans nos écoles correspond à un véritable plan social qui ne porte pas son nom. L'État se comporte en patron voyou, refusant le dialogue avec ses personnels et méprisant les usagers.

Au SNUipp, nous sommes de celles et ceux qui ne restent pas les bras croisés face à la politique de tri social et de casse mise en place par Sarkozy, Darcos et leurs relais locaux. Nous avons appelé à la grève, aux côtés des salariés du privé et des autres secteurs publics. Nous avons appelé à se joindre à eux une nouvelle fois mardi dernier, et nous entendons faire du 13 juin une nouvelle journée de mobilisation importante.

Concernant la hors classe, nous vous rappelons l'opposition du SNUipp à la création de cet élément supplémentaire de division de notre profession. Si chaque année 62% des certifiés partent en retraite en ayant atteint la hors classe et plus de 40% son indice terminal, nous en sommes à moins de 9% de PE partant en retraite chaque année en ayant atteint la hors classe et 0,6% à l'indice terminal de 783. Actuellement, très peu de PE accèdent à la hors classe. Cette situation contribue à développer des inégalités inacceptables entre les catégories.... Jamais les écarts de traitement en fin de carrière n'ont

connu une telle importance. Le SNUipp exige pour les enseignants du 1er degré une classe unique à l'indice terminal 783 avec un rythme unique d'avancement.

Pour ce qui est des congés formation, nous maintenons notre demande de rendre possible l'accès à des congés inférieurs à une année entière, comme cela se fait dans d'autres départements et comme le stipulent les textes en vigueur. Nous rappelons ici une nouvelle fois que la note de service 89.103 du 28 avril 1989 fixant les conditions d'applications du décret relatif à la formation précise qu'il est impossible d'apprécier l'objet de la formation. Concernant la durée, l'article 4.1 précise que « la durée du congé formation doit couvrir la durée de la formation ». Nous vous demandons à nouveau de respecter les textes en vigueur. La liste d'aptitude PE va être étudiée aujourd'hui. Nous tenons à rappeler ici notre revendication de reconstitution de carrière pour tous. Nous faisons le même métier, nous avons les mêmes missions, les mêmes responsabilités, mais nous n'avons pas la même carrière. Institutrices (teurs), professeurs des écoles intégrés ou recrutés soit par liste d'aptitude soit avec reconstitution de carrière, professeurs des écoles hors-classe... Trois échelles de rémunérations pour une seule et même profession. Des fins de carrière avec des écarts de rémunération jamais connus ! Alors que la création du corps des professeurs des écoles se fixait pour objectif un même niveau de recrutement et le même type de carrière dans les écoles, les collèges et les lycées, on est toujours loin du compte, très loin du compte, pour le plus grand nombre. Si des améliorations des conditions d'intégration ont été introduites par la mobilisation, de nombreux problèmes subsistent. La perte du droit au logement, du droit à partir à 55 ans ainsi que les mauvaises conditions de reclassement ont contraint des milliers de collègues à ne pas demander leur intégration. Leur nombre s'élevait à

12700 à la rentrée 2007. La situation de ces derniers instituteurs n'est pas sans conséquence sur les possibilités d'assimilation pour les collègues instituteurs retraités (environ 116 000). Le SNUipp demande le respect des engagements gouvernementaux et une mesure permettant l'assimilation immédiate des instituteurs retraités sans mesure systématique et arbitraire d'intégration des instituteurs ne le souhaitant pas. Nous tenons à préciser ici que nous n'accepterons pas une nouvelle division de notre profession entre des enseignants qui seraient recrutés au niveau Master et les autres.

Au sujet du Mouvement 2009, nous nous sommes déjà largement exprimés sur les modifications que vous avez imposées aux personnels, sans consultation, nous avons eu, tout au long des dernières semaines, des nouvelles preuves de votre mépris des personnels, de leurs conditions d'affectation et de travail : mauvaise circulation des informations, changements de dernières minutes, interdiction d'exercer à temps partiel pour les personnels des RASED, convoqués à la va vite quelques minutes la veille de l'ouverture du serveur. Et nous pourrions poursuivre cette liste. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous vous demandons une nouvelle fois d'être à l'écoute des personnels qui sont sur le terrain et qui font l'Ecole de la République jour après jour. Nous sommes en désaccord avec vous sur bon nombre de sujets mais cela ne vous exonère pas de respecter les textes, le paritarisme et les personnels.

Nous tenons enfin à préciser que désormais, en l'absence de l'Inspecteur d'Académie en personne et alors que nous ne sommes pas remplacés dans nos classes pour répondre à ses convocations, les élu-es du personnels ne siégeront pas lors de la prochaine CAPD, empêchant celle-ci de se tenir.

Le SNUipp a regretté l'absence de l'Inspecteur d'Académie, ce dernier n'autorisant pas ses représentants à prendre des décisions en son absence. Après avoir demandé et obtenu une interruption de séance, les élus du personnel du SNUipp ont décidé de siéger afin de ne pas pénaliser les personnels concernés par les opérations administratives prévues à l'ordre du jour.

MOUVEMENT 2009

Opération transparence - Modifications lors de la CAPD du 28 mai

ABELSADOR	OLIVIER	5.330	TP	TMB	ASHIME	HAUT VAR	SALERNES
AIM	PATRICIA	11.166	TD	ZIL	ELE	VALBERTRAND	TOULON
BELAKEHAL	KAMEL	15.610	TD	TMBFC	MAT	LEI PICHOUN	LE CANNET
BRANDT	CHRISTEL	13.495	TP	ENS	SPE	HOP	CHITS
CORTIJO	CHRISTINE	17.048	TD	ENS	MAT	R ROLLAND	LA SEYNE
COUILLARD	ANNIE	19.115	TD	ENS	MAT	P ROLAND	LA GARDE
COURTOT	VIRGINIE	9.941	TD	ENS	MAT	VISITATION	TOULON
DANIO	MARTINE	13.155	TD	ENS	MAT	B BARENTINE	TOULON
DARRAS	EVELYNE	21.574	TD	DIR	CMPP		DRAGUIGNAN
DEROBERT	VERONIQUE	9.333	TD	ENS	ELE	T MERLE	LA SEYNE
FELICE	A SOPHIE	5.513	TD	TS	IEN		TOULON 2
FELIX	ARIANE	5.443	TD	ZIL	ELE	MOULINS	TOULON
GRECO	MARYLINE	9.333	TD	ENS	MAT	CEILLETS	TOULON
GUELFUCCI	LAURENCE	9.333	SP				
GUERBOIS	MARTHE	15.750	TD	ENS	MAT	A France	LA SEYNE
GY	ANNE	4.333P	TP	SEGPA	CLG	G PHILIPPE	COGOLIN
LANDON	SYLVIE	10.179	TP	CLIS	ELE	PAGNOL	DRAGUIGNAN
LEGRAND	M JEANNE	19.114	TD	DIR	ELE	CHENES	FREJUS
LETIENNE	DELPHINE	3.819	TD	TMB	ELE	RODEILHAC	TOULON
MEDA	JULIEN	7.869	TD	TMBFC	MAT	MOULIN	LE LUC
MINARDI	MAGALI	9.047	TD	ENS	ELE	TISSOT	LE CANNET
NOBLET	THIERRY	8.333	TD	ZIL	ELE	DAUDET	DRAGUIGNAN
NUSSBAUM	LAURENCE	14.991	TD	ENS	MAT	VAILLANT	LA SEYNE
ORTALI	SYLVIE	14.610	TD	ENS	ELE	LANGEVIN	LA GARDE
PACE	PASCALE	21.823	TD	DIR SPE	HOP	CHITS	TOULON
PALMARINI	LAURENT	1.833	TD	TMB	ELE	ARENE	DRAGUIGNAN
PARDINI	EVELYNE	17.573	M				
PAREDES	VERONIQUE	6.135	TD	ENS	ELE	REMPARTS	TOULON
PARIZOT	LUDIVINE	9.833	TD	ENS	ELE	DEBUSSY	TOULON
POINCELIN	ROMANE	3.333	TP	ADAPT	ELE	PLAN	LE CASTELLET
POUJADE	M PIERRE	4.333	TD	TMB	ELE	MALBOUSQUET	TOULON
RIBEYRON	JULIE	1.333	SP				
ROCHE	HELENE	4.333	TD	TMBFC	ELE	MALRAUX	LE BEAUSSET
SMADJA	VIRNA	3.833P	TD	ENS	MAT	ST EXUPERY	LA SEYNE
TINARD	SYLTIA	10.333	TD	ENS	ELE	DUFRESNE	CABASSE
WECKER	SANDRA	10.333	TD	ENS	ELE	AICARD	LA GARDE
ZOUBIR	SABRINA	8.229	TD	ENS	ELE	ST JEAN VAR	TOULON
ZVUNKA	CARINE	11.981	TD	TMB	ELE	CONDORCET	SIX FOURS

- 1694 participants cette année.

- Collègues ayant obtenu satisfaction : 735 (43%). Le taux le plus bas de ces 5 dernières années !

- Collègues maintenus sur leur poste : 561

- Collègues sans poste : 398

Les demandes particulières des collègues ayant interpellé l'IA par courrier ont été examinées.

La situation de l'IME de Sillan a été l'objet d'un nouveau débat (4 postes vacants de façon récurrente). Pour le SNUipp, il faut recréer un projet d'établissement, une mise en sécurité, et ensuite voir le projet pédagogique. Le syndicat a regretté l'absence de l'IEN chargé de l'ASH, qui aurait pu éclairer les discussions sur certains points. La situation de l'école Brunet 2 à Toulon a ensuite été étudiée (tous les collègues de l'école étant « invités » par l'IA à participer au Mouvement suite à un conflit interne à l'école).

Le SNUipp a ensuite dénoncé la nomination par l'IA d'un collègue en dehors des règles, sur un poste d'enseignant Réseau Réussite au collège Wallon à La Seyne. Bafouant toutes les règles en vigueur, l'IA entend procéder à la nomination d'un collègue battu au barème par d'autres enseignants ayant suivi le protocole de nomination : commission d'entretien passée avec succès puis participation au Mouvement. Pour le SNUipp, la transparence et l'équité doivent être respectées.



Liste Aptitude PE

86 possibilités et 43 candidats. Il reste environ 250 instituteurs dans le Var.

Hors classe

Le ministère n'a toujours pas fourni le contingent de hors classe pour l'année prochaine.

L'IA a procédé à la lecture de la lettre du 2 avril de la DGRH qui souhaite que les directeurs bénéficient d'une attention particulière. Cela s'est traduit dans le Var par un point de bonification pour les directeurs d'écoles, d'établissements spécialisés et de SEGPA.

**Ne restez pas isolé-e !
Syndiquez-vous au
SNUipp-FSU !**



Postes adaptés

Le SNUipp a dénoncé un nombre insuffisant de moyens pour répondre aux demandes des collègues devant bénéficier d'un poste adapté (20 postes pour l'académie). Le syndicat a exprimé sa

satisfaction concernant le travail de proximité et de qualité de la commission prévue à cet effet et la possibilité d'adapter des postes. Le SNUipp a une nouvelle fois demandé à participer

au Comité de Suivi des Personnels en difficulté afin de pouvoir accompagner lors de leur reprise de fonction les collègues sortis du dispositif des postes adaptés. Le SNUipp continue de

revendiquer des moyens suffisants afin de pourvoir à tous les besoins, et permettre si nécessaire de véritables reconversions professionnelles.

Congès de Formation Professionnelle

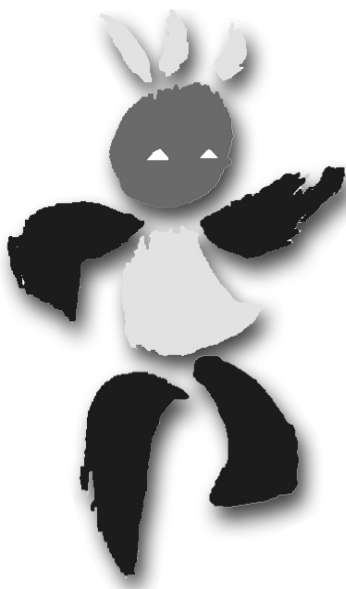
A.G.S.	Nb de candidats	Nb de départs
3-10 ans	21	2
10-20 ans	57	6
+ 20 ans	34	3

Ce dossier a été l'objet de vives polémiques entre les représentants des personnels et l'administration. D'un côté, le SNUipp a défendu le respect des barèmes, et le fait que l'IA

n'avait pas à se prononcer sur les formations demandées par les personnels (c.f. les textes nationaux en vigueur !). De l'autre, l'IA souhaitait choisir les candidats sans

tenir compte des barèmes, uniquement au vu de critères subjectifs comme « le sérieux de la demande » ou « l'exploitabilité de la formation dans les pratiques professionnelles ». Les propositions étaient toutefois bien souvent en contradiction avec les propres règles édictées par

l'IA ! Le SNUipp a été reçu par l'IA dans les jours prochains afin que les listes définitives soient arrêtées en toute transparence et dans le respect de l'équité et des règles en vigueur. Seules données à retenir de la CAPD : les volumes.



Prochains rendez-vous paritaires

APPEL PARTICULIER

sur les postes spécialisés et spécifiques restés vacants

<http://www.ac-nice.fr/ia83/spip.php?article870>

Dépôt des candidatures **avant le 5 juin** auprès de la DPE et des IEN. Envoyez copie de votre candidature au SNUipp.

Le Groupe de Travail sur le sujet devrait se réunir le **15 juin**.

MOUVEMENT COMPLEMENTAIRE

Le Groupe de Travail est prévu le **26 juin**.

Les affections des Titulaires de Secteur à TD seront aussi étudiées ce jour-là.

Les élus du personnel devraient donc être destinataires des documents préparatoires dès le **16 juin**.

Question diverse – faisant fonction CLIS et NBI

La note de service ministérielle du 24 mars 09 qui rend effectif le versement de la NBI pour les collègues non-titulaires du CAPA-SH pourrait empêcher le versement rétroactif des indemnités dues.

Si vous êtes concernés, contactez le SNUipp

Question diverse - ISSR et postes fractionnés

D'après un nouveau texte ministériel, le versement de l'ISSR pour les Titulaires de Secteur risquerait d'être remplacé par le versement de frais de déplacements, sommes bien moins importantes et qui ne peuvent être demandées qu'en cas d'affectation sur des communes différentes.

Plusieurs centaines de TS se retrouveraient donc sans indemnités !

Dans la mesure où ce texte arrive après les opérations du Mouvement, le SNUipp s'engage à faire tout son possible pour que son application soit reportée, dans l'attente de pouvoir le modifier.

Question diverse – Contrats aidés

L'IA a indiqué que le dispositif allait être reconduit.

Les représentants des personnels ont toutefois rappelé :

- que la plupart des EVS n'avaient eu aucune formation ni aucun suivi de la part du Pôle Emploi ou de l'Education Nationale

- que le problème restait entier pour les EVS dont la troisième année de contrat arrivait à terme.

Le SNUipp et le SE, dans la suite de la journée nationale d'action sur les emplois précaires, ont remis plus de mille signatures de la pétition unitaire.

Nous vous relaierons dans les jours à venir les suites nationales envisagées par l'intersyndicale.

Question diverse – Pont de l'ascension

Le SNUipp avait demandé un point précis des situations dans toutes les communes du département, ce que l'IA a été incapable de faire.

Dans 60% de communes, le pont **aurait été fait**.

Le SNUipp a rappelé que, dans plusieurs communes, l'avis des enseignants et des parents d'élèves n'avait pas été pris en compte, voire pas sollicité, contrairement à ce que stipulait le texte ministériel.

Par ailleurs, le SNUipp a indiqué que si la volonté départementale était d'harmoniser le calendrier scolaire, l'IA était en mesure de le faire, en anticipant dès la rentrée scolaire, voire dès le mois de juin, comme cela se fait dans d'autres départements.

Question diverse – Stages filés 2009-2010

Avec la forte baisse du nombre de places au CRPE 2009, le SNUipp a demandé un point sur la répartition des stages filés dans le département.

Environ 90 PE2 étant attendus (contre plus de 130 cette année !) l'IA envisage la répartition suivante :

- 63 décharges de direction d'écoles à 4 classes.

- 27 stages de FC filés dans différents domaines. Les candidats seront choisis parmi les 70 personnels actuellement concernés par le dispositif.

ATTENTION : alors que l'IA avait annoncé que ces groupes de formation seraient des dispositifs de ressource pour les enseignants, il semblerait qu'il entende faire des enseignants ayant participé à ces groupes des personnels ressources ! Cela pourrait laisser sous-entendre que même une fois sortis du dispositif, ces enseignants resteraient à disposition de leur circonscription pour animer des formations, sans missions statutaires ni indemnités spécifiques !



Préparation de la rentrée 2009

Le SNUipp a obtenu la réunion d'un groupe de travail le 22 juin chargé de préparer la carte scolaire de rentrée, en attendant le Comité Technique Paritaire prévu la première semaine de septembre.

Communiquez au SNUipp toutes les informations que vous estimez utiles concernant la préparation de cette rentrée dans votre école : effectifs, locaux, etc...

- Par fax : 04.94.20.87.34
- Par Email : snu83@snuipp.fr
- Par courrier : SNUipp-FSU
Immeuble Le Rond Point
Av. Pierre et Marie Curie
83160 LA VALETTE

Aide personnalisée et 60 heures

Ce dispositif est loin d'être la réponse adaptée pour apporter une aide efficace.

Comme il s'y était engagé, le SNUipp a mené une enquête sur l'utilisation des 60H dans le cadre des deux périodes de suspension qu'il a initiées, en décembre puis en mai. Ces bilans, quantitatifs mais aussi qualitatifs, ont permis de montrer que ce dispositif, s'il pouvait parfois aider les élèves, leur permettre de retrouver une certaine motivation, était loin d'être la réponse adaptée pour apporter une aide efficace à ceux qui en ont besoin. Il en va de même, d'ailleurs, pour les stages de remise à niveau : le ministère ne communique jusqu'à présent qu'en terme quantitatif, à savoir le nombre d'élèves concernés. Le SNUipp n'accepte pas une « évaluation » sur cette seule base : le résultat des enquêtes va lui permettre d'intervenir auprès du ministère pour réaffirmer ses propositions en terme d'aide : l'appui sur les enseignants spécialisés des RASED pour les élèves qui relèvent effectivement de ce type d'aide et, pour tous, la possibilité de travailler en petits groupes grâce au « plus de maîtres



que de classes ».

Les débats engagés ici ou là sur la question d'un retour à 9 demi-journées, initiée par la déclaration de la FCPE, montrent que le sujet est complexe : un constat d'épuisement des élèves et des enseignants, mais en contrepartie, une hésitation, voire un refus de revenir à une répartition sur 5 jours. Le SNUipp s'oppose à la disparition de 2 heures d'enseignement pour tous. La question du meilleur rythme scolaire pour les élèves reste posée. Le SNUipp invite les enseignants à refuser de suppléer

à la disparition des RASED en utilisant les heures d'aide personnalisée dans le cadre de projets pour tous les enfants, y compris en petits groupes pour faire la démonstration de la validité de notre revendication de « plus de maîtres que de classes ». Le SNUipp appelle les enseignants à prévoir dans ces projets tout le temps de concertation nécessaire, notamment pour le lien avec les familles. Il interpelle le ministère et exige l'ouverture de discussions sur les rythmes avec l'organisation de la semaine et de l'année scolaires, l'aide personnalisée, la prise en charge des élèves en difficulté. Il met en débat dans les AG de rentrée différentes modalités d'action : travail avec tous les élèves, boycott de l'aide personnalisée, utilisation en temps de concertation. Le SNUipp demande au ministère de mener un débat approfondi avec les enseignants, les chercheurs, les parents d'élèves, et les élus.

Expression libre des tendances

ENJEUX

La revue d'Unité Action

*unité
action*

Pour s'abonner au mensuel du courant de pensée unitaire de la FSU, envoyer 35 euros (45 euros en abonnement de soutien) ainsi que vos coordonnées à l'adresse suivante :

Michel OSSAKOWSKY - **Unité et Action**
30 rue de Romainville 93 130 Noisy le Sec

Du 8 au 18 juillet : venez nous voir à la Semaine d'Émancipation à Rians (Var) !

Chaque année, au début de l'été, les militantEs d'**Émancipation, tendance Intersyndicale** présente dans la FSU (SNUIPP, SNES, SNESUP) et aussi dans Sud Educ 83, se retrouvent au cours d'une "Semaine" pour débattre à l'interne de leur orientation, mais aussi échanger avec des militantEs d'autres organisations, associations, mouvements... sur des préoccupations qui nous sont communes.

Cette année ne manque pas de sujets de débats : situation du syndicalisme, des luttes, laïcité, répression, droits des femmes, Palestine... mais pose aussi des questions syndicales fondamentales : les luttes et les formes de luttes, le devenir du syndicalisme, le système éducatif que nous voulons... *Émancipation* n'est pas une fraction et ces débats avec des invité-e-s et militant-e-s d'organisations en prise avec des luttes de terrain sont ouverts à tous/toutes, de même que notre librairie coopérative.

Contacts : emancipation83@wanadoo.fr

Informations : <http://83.emancipation.fr>